Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 8

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

musique de Gustave Doret fait l'objet d'une analyse très fouillée et parfaitement compétente de M. F. Feyler. On trouve enfin, des détails circonstanciés sur l'entreprise, sur la façon dont la pièce a été montée, dont ont été préparés les décors, reconstitués les costumes; les noms des nombreux acteurs qui la jouent, le programme, les portraits des deux auteurs avec des autographes, le tout sous une jolie couverture et imprimé avec le goût et le soin qui distinguent la Maison Corbaz et Cie. Coût: un franc. Tous ceux qui assisteront aux representations devront et voudront posséder cette charmante publication.

Chronique scolaire

·----

Fribourg. — Dans sa séance du 1er avril 1903, le Conseil d'Etat a nommé la Commission cantonale pour la direction et la surveillance des travaux de restauration de l'église de Hauterive. Cette Commission compte cinq membres : M. Diesbach, Max, député, à Fribourg, président; Mgr Kirsch, professeur à l'Université; MM. Schaller, Romain, architecte; Techtermann, Max, conservateur des Musées et le Chef du service des Bâtiments de l'Etat.

La dépense totale est devisée à 40000 fr. La Confédération accorde un subside qui s'élévera au 50 % de cette dépense. Le Département fédéral a désigné comme experts : M. le Dr Zemp, Joseph, professeur à l'Université de Fribourg et M. Léo Châtelain, architecte, à Neuchâtel, qui se chargera de la direction et de la surveillance des travaux.

Toutes les propositions d'adjudication des travaux formulées par la Commission seront soumises à la ratification du Conseil d'Etat. L'élaboration de certains détails de décoration et la vérification des mémoires des entrepreneurs seront confiées à MM. Broillet et Wulffleff, architectes, à Fribourg.

— Technicum de Fribourg. — Le rapport du directeur M. Léon Genoud sur la marche du Technicum, pendant l'année scolaire 1902-1903, ne contient pas moins de 112 pages. Rien n'y manque.

Vous avez en commençant un exposé de l'organisation de l'école, suivi de renseignements divers. Le Technicum comprend une division technique et une division des métiers. Il

y a aussi un cours préparatoire.

La division technique a pour but de former, par un enseignement scientifique ou artistique et par des exercices pratiques, des techniciens du degré moyen possédant les connaissances et l'habileté nécessaires à l'exercice d'une profession. Elle comprend les Ecoles suivantes : a) Ecole de mécanique;

b) Ecole d'électrotechnique; c) Ecole de construction civile;

d) Ecole d'arts décoratifs.

La Division des métiers a pour but de former, par des études professionnelles, des ouvriers et praticiens capables. Elle comprend les sections suivantes : a) Ecole-atelier de mécaniciens; b) Ecole-atelier de tailleurs de pierre et de maçons; c) Ecole-atelier de menuisiers et ébénistes.

Les cours annuels se divisent en deux semestres. Le semestre d'hiver s'ouvre le 1^{er} octobre et dure jusqu'à la fin de mars. Le semestre d'été s'ouvre au milieu d'avril — cette année, le 17 et les examens d'admission, le 14 avril — et dure jusqu'à la fin du mois de juillet.

Le rapport contient également le programme très détaillé — plus de 60 pages — et très instructif des différentes écoles: Le Technicum de Fribourg compte actuellement 18 profes-

seurs et 11 chefs d'atelier et contre-maîtres.

Deux chapitres du rapport intéressent plus particulièrement : l'un relate l'inauguration du bâtiment du Technicum, qui a eu lieu le lundi 13 octobre 1902; l'autre contient des notes rétrospectives sur la création et le développement de l'Ecole. Ce que nous appelons aujourd'hui le Technicum a été ouvert le 15 janvier 1896.

La liste des élèves et des auditeurs qui ont fréquenté le Technicum, durant l'année scolaire 1902-1903, porte 143 noms. Soixante-dix élèves sont Fribourgeois. En outre, le cours d'instruction pour maîtres de dessein a compté, en 1902, 6 participants.

— Institut agricole de Pérolles. — Les examens de clôture du semestre d'hiver ont eu lieu à la fin de mars. L'Institut a compté 32 élèves, dont 21 Fribourgeois. Le Messager agricole signale que sur ces 21 élèves fribourgeois, quatre seulement appartiennent à la partie française du canton. « Si le canton ne possédait la Basse-Singine et le district du Lac, il faudrait fermer l'école de Pérolles du jour au lendemain, car vraiment il ne vaudrait pas la peine d'avoir un outillage et un personnel enseignant aussi complets pour une aussi mince fréquentation. » La répugnance de la part de nos populations romandes à l'endroit de l'enseignement agricole est inexplicable. « Il y a évidemment, dit encore le Messager, une prévention à combattre et à faire tomber et un contact à établir entre l'école et nos campagnards. »

Genève. — † De Genève, on annonce la mort de M. Wilhelm Picker, survenue le 27 mars dernier. M. W. Picker était l'époux de M^{me} l'Inspectrice des travaux manuels, si avantageusement connue dans le canton de Fribourg.

Entré à l'âge de 20 ans dans l'enseignement primaire, M. Pi-

cker dirigeait l'une des classes de l'Ecole des Pâquis.

« Tous ceux qui ont connu Wilhelm Picker, dit l'*Educateur*, garderont le souvenir de ce maître modeste et bon, qui fut un homme de devoir et un ami sûr. »

Lucerne. — L'école normale de Hitzkirch a clôluré, le 4 avril, ses cours de l'année scolaire 1902-1903. Elle a été fréquentée par 55 élèves, dont 45 internes. La prochaine année scolaire s'ouvrira le 28 avril. Le programme d'étude comprend 16 branches et 37 heures de leçons par semaine dans chacun des quatre cours.

Berne. — 40 délégués des communes du district de Büren réunis dernièrement se sont prononcés pour la création d'un institut spécial, à ériger à Berthoud et destiné à abriter les enfants anormaux de la Haute-Argovie, de l'Emmenthal et du Seeland. Le Seeland à lui seul compte 214 enfants faibles d'esprit en âge de fréquenter les écoles.

Obwald. — Un député au Grand Conseil d'Obwald a déposé, pour être proposée à la prochaine landsgemeinde, une demande d'initiative tendant à la réduction de la journée scolaire pour les filles et pour les classes inférieures de garçons. On réclame la simple fréquentation.

Il est nécessaire que, parmi les divers objets de l'instruction primaire, l'éducation morale et religieuse ait le rang qui lui appartient, c'est à-dire le premier; car c'est l'éducation morale qui seule peut faire des hommes et des citoyens, et il n'y a pas d'éducation morale sans religion.

Cette maxime de l'expérience, écrite en quelque sorte à la tête de la loi, lui conciliera le respect des gens de bien, le concours de tous les pères de famille, facilitera son exécution et en fera aux yeux de l'Europe entière une loi digne d'une grande nation civilisée.

(VICTOR COUSIN.)



Pendant la moitié de notre vie, nous dépensons la santé pour avoir la fortune; pendant l'autre moitié nous dépensons la fortune pour avoir la santé.

(L'Ecole et la Famille).

Le Bulletin pédagogique annonce tout ouvrage dont deux exemplaires sont envoyés à la Rédaction et rend compte de ceux dont le contenu paraît utile pour ses lecteurs.

